

**LES MIGRATIONS EN  
LANGUEDOC MEDITERRANEEN  
FIN XIX<sup>e</sup>, DEBUT XX<sup>e</sup> SIECLE**

**par J. MAURIN**

Le Languedoc méditerranéen (1) est une terre de migrations à plus d'un titre. Les phénomènes migratoires, immigration et émigration, y sont toujours anciens et souvent intenses (2). En effet, comme dans tout pays méditerranéen, la plaine adossée aux reliefs, par sa richesse, par ses plus grandes possibilités économiques, a toujours attiré les hommes de la montagne. De plus, corridor naturel s'étirant depuis le Rhône jusqu'au Roussillon et au-delà à la Catalogne espagnole, il est zone de passage attirant des immigrants venus d'autres pays méditerranéens.

Or la fin du XIXe et le début du XXe siècle sont ici un moment privilégié pour observer les migrations, les migrations définitives s'entend, car les migrations temporaires sont bien connues (3). En effet, dans la plaine s'est mis en place, après la terrible crise phylloxérique dans les dernières décennies du XIXe siècle, une viticulture industrielle, scientifique, commerciale. Au même moment la montagne languedocienne, notamment la Lozère, sort de son relatif isolement grâce au chemin de fer qui l'atteint, et est enfin "annexée à la France" (L). C'est aussi un moment où l'industrie textile se meurt peu à peu et où l'industrie extractive traverse une grave crise. Tout cela se traduit-il sur les migrations internes à la région mais aussi dans ses échanges avec l'extérieur ? Quelle est l'ampleur de l'exode rural ? (5).

Pour prendre la mesure de l'ampleur des migrations en Languedoc méditerranéen j'utiliserai trois sources : d'abord les annuaires de la Statistique Générale de la France ; puis les registres matricules du recrutement où sont scrupuleusement notés les changements de domicile des hommes jusqu'à l'âge de 48 ans, âge où ils échappent à toute obligation militaire (6).

Mais les renseignements de ces registres ne concernent évidemment que la population masculine. Aussi c'est surtout d'elle qu'il sera question. Cependant afin d'éclairer plus complètement les migrations j'ai eu recours aux listes nominatives des recensements quinquennaux sur lesquelles, depuis 1876, figure une colonne concernant le lieu de naissance. Devant l'immensité des dépouillements à effectuer j'ai choisi une date, 1906, et trois zones : le canton viticole de Capestang, dans la plaine Béziers-Narbonne, le canton montagnard de Châteauneuf-de-Randon en Margeride, la ville minière de la Grand' Combe (7). Trois flashes Tri ne prétendent pas donner une image exhaustive de la région mais qui me paraissent cependant significatifs des grandes tendances migratoires du début du siècle.

### **L'immigration**

L'immigration profite au bas-pays, à la plaine viticole et à sa bordure minière. Là se trouve la zone d'attraction privilégiée. La reconstitution du vignoble post-Phylloxérique puis sa culture, l'exploitation des houillères des bassins d'Alès - la Grand' Combe et Graissessac, maintiennent et même réactivent, malgré les crises, un courant d'immigration traditionnel : "un courant continu de population (coule) de la montagne rugie et pauvre vers la plaine pour lui infuser une vie nouvelle" écrit Vidal de La Blache au début du siècle (8). Quelle est l'importance de cette immigration ?

Cette immigration est puissante comme le montre le tableau suivant :

		AUDE		GARD	
		Nombre	% (1)	Nombre	% (1)
a)	Français nés hors du département	52.805	16,6	65.152	15,5
b)	étrangers	8.220	2,6	3.449	0,8
	- dont Espagnols	7.051	85,8	432	12,5
	- dont Italiens	889	10,8	2.245	65,0

		HERAULT		LOZERE	
		Nombre	% (1)	Nombre	% (1)
a)	Français nés hors du département	88.877	19,3	8.132	6,0
b)	étrangers	11.064	2,4	112	0,08
	- dont Espagnols	3.865	34,9	13	11,6
	- dont Italiens	5.720	51,7	44	39,2

		AUDE		GARD	
		Nombre	% (1)	Nombre	% (1)
a)	Français nés hors du département	51.234	16,3	74.458	17,7
b)	étrangers	11.082	3,5	5.482	1,3
	- dont Espagnols	9.829	88,7	738	13,5
	- dont Italiens	738	16,7	3.651	66,6

		HERAULT		LOZERE	
		Nombre	% (1)	Nombre	% (1)
a)	Français nés hors du département	127.904	26,1	7.931	6,1
b)	étrangers	16.364	3,3	91	0,07
	-dont Espagnols	9.293	56,8	14	14,4
	-dont Italiens	5.627	34,4	46	47,4

(1) Les % sont calculés sur l'ensemble de la population du département pour les Français nés hors du département (a) et pour les étrangers (b). Pour les Espagnols et les Italiens ils sont calculés sur le total des étrangers.

		AUDE		GARD	
		NOMBRE	% (1)	NOMBRE	% (1)
a) Français nés hors		48.191	16.0	73.598	17.8
du département	1	9.527	3.2	6.167	1.5
b) étrangers	9	8.578	90.0	1.086	17.6
-dont espagnols	1	588	6.2	3.490	56.6
-dont italiens	1				

		HERAULT		LOZERE	
		NOMBRE	% (1)	NOMBRE	% (1)
a) Français nés hors du		122.377	25.5	7.255	5.9
département	1	18.162	3.8	69	0.06
b) étrangers	9	11.297	62.2	15	21.7
-dont espagnols	1	5.459	30.0	32	46.4
-dont italiens	1				

Dès 1891 les immigrants des trois départements du Bas-Languedoc méditerranéen représentent autour du cinquième de la population recensée : 19,2 % dans l'Aude, 16,3 % dans le Gard, 21,7 % dans l'Hérault. On est proche de la moyenne nationale qui est alors de 19,3 %. Seule la Lozère avec 6 % de natifs hors du département n'est pas un foyer d'immigration. En 1901 l'immigration a progressé, la proportion d'immigrants atteint 19,8 % dans l'Aude, 19 % dans le Gard, 29,4 % dans l'Hérault. Elle se stabilise par la suite à tel point qu'en 1911 on retrouve à peu près les mêmes pourcentages à savoir 19,2 % dans l'Aude, 19,3 % dans le Gard, 29,1 % dans l'Hérault. Quant à la Lozère elle en est toujours à 6 %. Seul l'Hérault dépasse largement la moyenne nationale qui est respectivement de 21,4 % et 23,4 % de natifs hors du département et d'étrangers en 1901 et en 1911 (9). Car il s'agit là de l'immigration globale tant des Français nés hors du département que des étrangers.

Les Français natifs d'un autre département et domiciliés dans le Languedoc méditerranéen sont de très loin les plus nombreux. Ils représentent toujours plus de 82 % des immigrants dans l'Aude à plus de 93 % dans le Gard, l'Hérault ayant une position intermédiaire à 87,89 % selon les recensements. D'où viennent-ils ? Essentiellement des départements voisins, du moins là où l'immigration conserve une signification statistique. Dans l'Aude en 1891, 25,4 % de ces immigrants sont natifs de l'Ariège, 17 % du Tarn, 16 % de la Haute-Garonne, 15 % de l'Hérault, soit près des trois-quarts des départements circonvoisins. Dans le Gard, à la même date, 27 % sont natifs de la Lozère, 25 % de l'Ardèche, 8 % de l'Hérault, 7 % du Vaucluse. Dans l'Hérault le meilleur pourvoyeur s'avère être l'Aveyron (20,5 %), suivi du Tarn (15,571), de l'Aude (8,5) la Lozère (6,7 %) et du Gard (6,2 %) (10).

La proximité géographique est le facteur déterminant. A preuve dans les deux

arrondissements de Béziers et de Saint-Pons qui forment le centre de (1) Les % sont calculés sur l'ensemble de la population du département pour les Français nés hors du département (a) et pour les étrangers (b). Pour les Espagnols et les Italiens ils sont calculés sur le total des étrangers.

Recrutement de Béziers, les jeunes immigrants viennent d'abord du Tarn (28% qui précède l'Aude (19 %) et l'Aveyron (17 %). Il s'agit là uniquement des immigrants précoces, venus se fixer ici dès avant le service militaire -probablement avec leurs parents- (11) et qui se sont fait recenser dans leur commune d'accueil de préférence à leur commune de naissance. (J n'est qu'une minorité des immigrants, puisqu'ils ne représentent qu'environ 12 % de l'effectif des classes 1889-1912 avec de fortes variations d'une classe à l'autre (12). Le courant d'immigration qui alimente le Bas-Languedoc méditerranéen prend donc bien sa source sur les pourtours montagneux et pauvres du sud du Massif Central.

Les contrastes de l'activité économique et de l'attitude démographique en rendent compte. Certes il s'agit de zones essentiellement agricoles mais d'orientation fondamentalement différente : le bas-pays est fin XIXe, début Me siècle, une usine à vin, vivant pour et par la vigne c'est-à-dire par une agriculture commerciale ; l'arrière-pays montagneux continuant à vivre d'agriculture vivrière, replié sur lui-même. Les seules zones minières et industrielles se trouvent sur le piémont de la montagne.

Il l'est aussi au plan humain. Les différences de densité y sont très accentuées : l'Aude compte 50 habitants au km<sup>2</sup>, le Gard 71, l'Hérault 74 et ln Lozère seulement 26 (13). Et paradoxe c'est le département le moins peuplé qui enregistre la plus forte vitalité. C'est en Lozère en effet que les familles nombreuses sont les plus répandues de toute la région, et de très loin : à la fin du XIXe siècle 6,9 % des familles lozériennes ont 7 enfants ou plus contre 0,9 % dans l'Aude, 1,2 % dans le Gard, 1 % dans l'Hérault. Inversement les familles lozériennes sans enfants ne représentent que 10,8 % des familles du département contre 18,1 % dans l'Aude, 15,9 % dans le Gard, et 24,1 % dans l'Hérault (14). La dimension de la famille lozérienne n'a rien de comparable avec celle de la famille des départements côtiers.

De ces contrastes anciens ont toujours jailli des échanges humains sans unique, souvent limités dans le temps, d'où l'importance des migrations temporaires qui persistent d'ailleurs avec la vendange (15), parfois durables et définitifs.

Ces immigrants venus du pourtour montagneux de la plaine bas-languedocienne sont fixés, pour ce qui concerne l'ouest heraultais, dans quatre zones bien individualisées. La première, formée de la ville de Béziers -qui attire à elle seule le quart des immigrants français-, de son pourtour rural et du canton de Capestang, concentre 57 % des immigrés natifs d'un autre département. La ville et les communes suburbaines exercent un très fort attrait. Dans la seconde, constituée par les cantons d'Agde, Bédarieux, Murviel - les- Béziers et Pézenas, 20 % des nouveaux arrivants sont répertoriés. La vigne mais surtout la mine et l'industrie et l'activité commerciale des petites cites sont aussi attractives mais moins nettement. En troisième lieu on observe que la zone des cantons exclusivement viticoles de Florensac, Montagnac, Poujan, Servian, d'une part, d'Olonzac et Saint-Chinian d'autre part, avec 17 % des immigrés, est relativement peu attractive. Enfin, la zone montagneuse du revers méridional de la Montagne Noire n'attire pratiquement personne si ce n'est des isolas(16).

Et, il n'y a à priori pas de raison que ce qui se passe dans la partie occidentale de l'Hérault ne se reproduise pas, même si c'est avec des nuances, dans sa partie orientale, dans l'Aude et dans le Gard. La ville profite plus de l'immigration que la campagne; cela seul renseigne sur les activités des immigrants qui ne choisissent que de façon minoritaire le travail de la vigne, lui préféreraient le salariat urbain, c'est-à-dire les activités tertiaires du commerce, du transport, de l'administration ou plus rarement les professions libérales.

Quant aux étrangers, ils sont bien présents dans la région. Mais leur importance numérique n'a rien de comparable avec celle qui sera la leur après la Grande Guerre. Leur nombre est, même dans le meilleur des cas, inférieur à la moyenne nationale. Ainsi en 1891 ils représentent 2,6 % de la population de l'Aude, 0,8 % de celle du Gard, 2,1 % de celle de l'Hérault contre 3 % à l'ensemble de la France (17). En 1911 leur place s'est quelque peu accrue: ils représentent désormais 3,2 % de la population audoise, 1,5 % de celle du Gard et 3,8 % dans l'Hérault contre 3,2 % dans l'ensemble national. En Lozère leur présence est toute symbolique : cent douze individus en 1891, soixante neuf en 1911 (18). Ces étrangers sont surtout des méditerranéens. En tête on trouve le groupe des Espagnols qui, sur les trois départements, compte en 1891 onze mille trois cent quarante huit personnes, soit 50 % de l'ensemble des étrangers. Il précède celui des Italiens au nombre de huit mille huit cent cinquante quatre individus (39 %). L'on constate que les Espagnols sont surtout nombreux dans l'Aude où leur colonie représente 86 % des étrangers immigrés. Dans l'Hérault ils sont encore moins nombreux que les Italiens : trois mille huit cent soixante cinq Espagnols (35 % des étrangers), cinq mille sept cent vingt sept Italiens (51,7 %). Dans le Gard les Italiens l'emportent nettement sur les Espagnols : 65 % contre 12,5 % de l'ensemble des étrangers (19). En fait c'est dans l'Hérault que passe la coupure : les Espagnols l'emportent largement dans la partie occidentale du département qui a, de ce point de vue, un comportement audois ; les Italiens dominent dans la partie orientale, voisine du Gard et surtout dans les ports, Cette notamment (20).

Quelles professions viennent exercer ces immigrants méditerranéens ? L'agriculture en occupe 57,3 % dans l'Aude, 48,2 % dans l'Hérault, 22 % dans le Gard ; l'industrie, la mine, la carrière emploient 52 % des immigrants étrangers du Gard, 17 % de ceux de l'Hérault, 11,5 % de ceux de l'Aude. Les autres travaillent dans le commerce ou les services. La coupure géographique recouvre une coupure de nationalités : les Espagnols viennent plutôt travailler dans l'agriculture, les Italiens dans les mines, l'industrie, le bâtiment ou le commerce portuaire notamment (21). D'autres nationalités, toutes européennes, sont représentées essentiellement dans l'Hérault et le Gard. Ce sont par ordre d'importance les Suisses (huit cent quatorze personnes en 1891), les Allemands (cinq cent vingt sept), les Belges (cent quatre vingt treize), les Britanniques (cent soixante seize), les Autrichiens-(quatre vingt deux), les Russes (soixante quinze), les Hongrois (treize). L'importance relative de ces diverses nationalités change peu jusqu'à la veille de la Grande Guerre. Le renforcement, d'ailleurs limité, de la colonie étrangère établie en Bas-Languedoc méditerranéen passe par la croissance de la colonie espagnole. Celle-ci passe de onze mille trois cent quarante huit personnes présentes en 1891 dans les trois départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault à dix huit mille huit cent soixante en 1901 (+75 %) 5 et à vingt mille neuf cent soixante et un (plus 2 %). Dans ce même laps de temps le groupe des Italiens progresse de 13 % de 1891 à 1901 puis diminue de 4,8 % de 1901 à 1911 (22)

Malgré cette immigration importante mais non massive, la population des départements du midi languedocien a tendance à stagner ou mime à diminuer comme le montre le tableau suivant (23)

	1891		1896		1901		1906		1911
	Nombre	Nbre		Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
AUDE	317.372	310513	-2.2	313531	+1	308327	-1.7	300537	-2.6
GARD	419.388	416036	-0.8	420836	+1	421166	+0.1	413458	-1.8
HERAULT	461.012	469684	+1.9	489421	+4.2	482779	-1.4	486484	-0.5
LOZERE	135.517	132151	-2.5	128886	-2.5	128016	-0.7	122738	-4.1

Cela est dû bien sur au solde naturel constamment défavorable dans les départements de l'Aude, du Gard et de l'Hérault : les taux de mortalité y sont supérieurs aux taux de natalité, tous deux étant d'ailleurs à la baisse. Cependant l'excédent des décès sur les naissances, n'est jamais très important : dans l'Aude il est en moyenne de deux cent cinquante décès par an pour la période 1886-1910, dans le Gard et l'Hérault d'un peu plus d'une centaine (24). Si donc il y a stagnation ou même diminution malgré l'immigration c'est que l'émigration y est constamment présente et équilibré ou même dépasse l'immigration. Et, dans le cas de la Lozère, où : grâce à un taux de natalité qui est parmi les plus forts de France (25,1 % pour les années 1891-1895, 21,9 pour les années 1906-1910), l'excédent de naissances est constamment et fortement positif (huit cent cinquante personnes en moyenne par an de 1880 1910) (25), c'est l'émigration qui est responsable de la diminution constante de la population.

### L'émigration

Les contemporains ont perçu cette émigration : H. Baudrillart en parle pour chacun des quatre départements à la fin du XIXe siècle (26). Et, à la veille de la Guerre, à propos de la Lozère, R. Roqueplo n'hésite pas à parler de dépopulation (27). Chiffrer cette émigration, mesurer l'importance du flot est plus difficile que pour l'immigration car on ne dispose pas des mêmes statistiques globales.

Certes G. Callon dans ses opuscules départementaux sur le mouvement de la population jusqu'en 1921, s'y essaie-t-il et déduit-il, "par addition ou soustraction" et à partir de l'évolution d'ensemble et des excédents de naissance ou de décès, des excédents d'immigration. ou d'émigration. Il aboutit ainsi pour la période 1886-1910 . un excédent d'émigration annuel d'un millier de personnes dans l'Aude et mille cinq cent en Lozère, tandis que dans le Gard et l'Hérault immigration et émigration s'équilibrent, jusqu'en 1901 avec un léger excédent d'immigration (28).

Quant à F. Adams, il a recherché les natifs du Bas-Languedoc méditerranéen dans les autres départements français en 1891 et en 1911 ; mais comme, dans ses tableaux statistiques il n'a retenu .que les départements où il a dénombré plus d'un millier d'originaires de l'un des départements considérés on est forcément en deçà de la réalité (29).

Il est possible, à partir des registres matricules du recrutement, de cerner un peu plus précisément l'intensité de cette émigration.. Elle affecte sévèrement la Lozère où 45 % des jeunes gens des classes 1689 à 1913 quittent le pays en moins de vingt cinq ans, de 1890 à 1914. Elle sévit nettement moins dans l'Hérault occidental (arrondissements de Béziers et

Saint-Pons) que quittent 10 % des hommes de ces mêmes classes. Quelles zones délaissent-ils ? Vers quelles professions s'orientent-ils.

Dans l'Hérault occidental, les émigrants sont issus en plus grand nombre des cantons où l'activité agricole, viticole surtout, est la plus réduite : c'est Bedarieux (18 % d'émigrants), Saint-Pons (13 %), la ville de Béziers (13 %), Agde (12 %), Saint-Gervais-sur-Mare (12 %). En revanche l'émigration est nettement plus faible dans les cantons de la plaine viticole : 5 % à Florensac et Roujan, 7 % à Montagnac et Murviel-les-Béziers, 8 % à Pézenas. Ainsi malgré les crises de mévente, le vignoble n'est pas un repoussoir pour ses hommes : ils le quittent peu et en tout cas moins que ceux des villes et des zones animées davantage par l'industrie ou vivant de polyculture. Même quand elle traverse les crises, la vigne continue à exiger beaucoup de bras et ne cesse d'être une culture geplante.

En Lozère, le flot des émigrants est partout autrement conséquent. Il y a cependant plus que des nuances séparant quatre ensembles. Le premier est constitué par les cantons de l'Aubrac que quittent la moitié ou presque des jeunes hommes : 50 % à Nasbinals, 49 % à Fournels, 44,7 % à Saint-Germain-du-Teil. Le second est formé par les petites villes, délaissées par 51 % des Marvejolais, 46 % des Barrabans le Saint-Chely-d'Apcher, 43 % des Langonais, 42 % Floracois, 37 % des Mendois. Le troisième, le plus étendu, sur le plateau de Marreride et les croupes du Mont-Lozère voit un bon tiers de ses fils le quitter : 31 % à Chateauneuf et à Gandrieu, 32 % à Villefort, 35 % à Saint-Amans, 37 % au Bleymard. Le quatrième est méridional : il s'étend sur les Cévennes et les Causses ; les pourcentages de départs baissent de près du tiers -31 % à Meyrueis et Saint-Germain-de-Calberte- au quart -25 % à Barredes-Cévennes et Sainte-Enimie-.

H. Baudrillard estimait que "l'émigration se règle sur le degré d'aisance des différentes régions" (30), autrement dit que la cause de l'émigration est à rechercher dans la pauvreté. Il n'est certes pas question de minimiser l'importance fondamentale de ce facteur. Encore convient-il de tenir compte d'autres éléments, conjoncturels et structurels.

Facteurs conjoncturels d'abord. Si les Cévennes et les Causses comptent proportionnellement moins d'émigrants que l'Aubrac fin XIXe, début XXe siècle c'est que l'émigration y a été plus précoce, qu'une bonne partie de leurs forces vives les ont déjà quittées ; alors que l'Aubrac s'ouvre à l'émigration à partir du moment où le chemin de fer le désenclave et où ferment les chantiers de la voie ferrée Béziers-Paris ont longtemps occupé une main d'oeuvre nombreuse (31).

Facteurs structurels ensuite. Ils sont de deux ordres. D'abord si l'on quitte beaucoup les cantons de Bedarieux, Saint-Pons et Saint-Gervais sur-Mare, c'est qu'il y a une activité minière importante à Graissessac et de petites activités industrielles (32) ; ce sont là des activités où la mobilité du personnel fut longtemps considérable (33).

Ensuite si l'on s'éloigne beaucoup des petites villes de la montagne mais aussi, bien qu'à un degré moindre, de cites plus importantes de la plaine comme Agde et surtout Béziers, c'est probablement parce que ces cités n'offrent point de débauchés suffisants à leurs élites, dans le secteur du tertiaire administratif notamment. L'on constate en effet que les jeunes gens les plus instruits sont originaires de ces villes : 35 % des jeunes gens de l'ouest héraultais qui ont le brevet et 22,7 % de ceux qui ont le baccalauréat viennent de Béziers, et respectivement 6 et 7 % d'Agde, tandis que 37 % des Lozériens détenteurs de ce même brevet et 44 % des bacheliers sont nés dans l'une des cinq petites villes de la Lozère. Or ces gens instruits

émigrent plus que la moyenne au centre de recrutement de Béziers 23 % des titulaires du brevet et 55 % des bacheliers s'en vont, à celui de Mende ils sont respectivement 46 % et 50% dans le même cas (34): Les progrès de l'instruction qui aboutissent à la victoire sur l'analphabétisme au début du XIXe siècle (35) facilitent l'émigration. La pratique correcte de la langue française et son écriture rendent possible et supportable sinon l'enracinement et l'intégration, du moins la présence dans d'autres milieux que celui des origines. De plus un bon niveau d'instruction est alors une assurance de promotion sociale. Mais l'emploi qui concrétise cette promotion est souvent ailleurs : il faut aller là où il est. Qui plus est l'émigrant, qui est un déraciné géographiquement et culturellement, recherche l'emploi stable toutes les fois où c'est possible, emplois de l'administration ou dans les compagnies de chemin de fer qui, à ses yeux, offrent les mêmes garanties de sécurité.

Certes les émigrants s'engouffrent en rangs serrés dans les secteurs socio-professionnels où s'ouvrent le plus de débouchés pour eux. Aussi les multiples professions commerciales attirent-elles 23 % et 17 % des émigrants respectifs de l'ouest héraultais et de la Lozère, tandis que 8 % et 20 % restent à la terre mais en venant à la viticulture. Ce sont là des débouchés traditionnels. Mais, à côté la mine absorbe chaque fois 5 % des émigrants, et l'industrie respectivement 6 % et 3 %, c'est-à-dire beaucoup moins que les emplois de l'administration (9 % chaque fois), parmi lesquels les emplois de la poste sont les plus recherchés (6% des émigrants), moins que les emplois offerts par les compagnies de chemin de fer qui absorbent 14 % des émigrants de l'Hérault occidental 2 % des émigrants lozériens. Enfin les professions libérales intéressent 8 % des émigrés de l'ouest héraultais qui vont s'y adonner, tandis que 4 % des émigrants lozériens ont opté pour l'Église : ils sont prêtres ou frères des écoles chrétiennes.

Comme, hormis les étudiants -et encore il resterait à savoir combien ont une origine rurale-, la quasi totalité des émigrants vient du secteur agricole, on mesure l'ampleur du brassage socio-professionnel provoqué par l'émigration qui est en fait un exode rural, même quand les permanences professionnelles l'emportent et qu'il s'agit simplement d'une adaptation aux temps nouveaux. C'est le cas du cocher devenant chauffeur de taxi, du voiturier délaissant ses chevaux et sa charrette pour conduire un camion, et du charron-forgeron abandonnant son enclume pour l'industrie métallurgique. Dans tous les cas cet exode rural se traduit par une poussée du salariat.

L'attraction socio-professionnelle conditionne, partiellement tout au moins, les points d'ancrage des émigrants ce qui tantôt renforce, tantôt réduit le rôle des filières migratoires traditionnelles (36).

Deux pôles de vif attrait absorbent une importante proportion d'émigrants : l'agglomération parisienne et la Bade méditerranéenne hors de l'espace couvert par le centre de recrutement de Béziers. Dans ce dernier cas il s'agit de migrations internes au Languedoc méditerranéen. 18 % des émigrants de l'Hérault occidental s'installent dans l'Aude, 5 % dans le Gard ; 24 % des émigrants lozériens arrivent dans le Gard, et 12 % dans l'Hérault. Mais il y a aussi des glissements à l'intérieur des départements : ainsi 10 % des jeunes hommes qui quittent l'ouest héraultais aboutissent dans sa partie orientale : on quitte donc le Biterrois ou le Saint-Ponais pour le Montpelliérais. Quant à Paris il absorbe 20 % des émigrés de l'Hérault occidental et 38 % de ceux de la Lozère.

Ces chiffres traduisent bien l'importance de l'émigration vers la capitale. Celle-ci touche la totalité de l'Hérault puisque 20 % des émigrants héraultais s'y trouvent en 1911 mais

aussi 13 % des Audois et 15 % des Gardois émigrés

Hors de ces deux pôles particulièrement attractifs, Héraultais occidentaux et Lozériens s'installent, entre 1 et 5 %, dans les départements limitrophes, mais situés sur les bordures nord de la région, l'Aveyron, le Tarn, le Cantal, la Haute-Loire ; dans certains départements du sud-ouest -Haute-Garonne et la Gironde-, et du sud-est : Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes. Enfin on rencontre des Héraultais et des Lozériens dans beaucoup de départements français. Il s'agit de gens isolés que leur activité professionnelle d'employés a amenés là.

Enfin il faut considérer à part l'émigration lointaine, dans les colonies et protectorats et à l'étranger. L'aire d'installation en est vaste : on rencontre des émigrés des centres de recrutement de Béziers et de Mende aussi bien en Europe du Nord -Belgique surtout- qu'en Europe méditerranéenne -Espagne et Italie-, aussi bien en Amérique anglo-saxonne qu'en Amérique latine, en Afrique du Nord qu'en Afrique noire et Madagascar, en Indochine qu'en Océanie. Toutefois, alors que les émigrés lozériens, des missionnaires ou des religieux pour la plupart, sont dispersés dans tous les coins du monde, ceux de l'Hérault occidental sont nettement attirés par l'Afrique du Nord, et surtout l'Algérie, probablement en raison des liens humains, voire marchands, tissés avec cette colonie tout au long du XIXe siècle : 9 des émigrés de cette zone s'y sont installés. L'Afrique du Nord vient ainsi au troisième rang pour l'attrait exercé sur les Héraultais, sur ceux de la partie occidentale du département tout au moins, après Paris et l'autre moitié du département tout au moins. (39)

A eux seuls ces différents points d'ancrage traduisent la réalité des courants d'émigration et la solidité des filières migratoires dont la moindre n'est pas extérieure à la région.

On le voit, émigration et immigration sont en partie internes à la région. Elles traduisent dès lors un brassage de la population du Languedoc-méditerranéen, brassage qui est essentiellement le fait de jeunes gens.

Ces jeunes ont entre vingt-quatre et vingt-huit ans pour la plupart. Le temps du départ arrive en effet une fois le service militaire accompli. Il est caractéristique de ce point de vue que, pour chaque classe d'âge, les partants quittent leur "pals" d'origine immédiatement après "l'envoi en congé" de la classe considérée et que ce mouvement d'émigration se poursuit, à gros flots, dans les deux années suivantes.

Voici la classe 1893, en Lozère. Elle est libérée en septembre 1897. Avant le service militaire, en 1892 et 1893, on n'avait assisté qu'à 2 % de départs des émigrants de cette classe. En 1895 il en part 4 %, en 1896 9 %. Il s'agit de jeunes gens qui, par suite d'une dispense, n'ont effectué qu'un an de service militaire. Mais, dans les derniers mois de 1897, 13 % s'en vont, suivis de 24 % en 1898 et en 1899. Ensuite, en 1900, on assiste encore au départ de 9 % de ces jeunes hommes, puis 3 % en 1901, et ainsi de suite, le filet s'étendant progressivement.

Voilà la classe 1905, toujours en Lozère. 7 %, des départs des jeunes gens ± cette classe ont eu lieu avant l'incorporation de la classe contre 13 % fin 1908, après le renvoi de la classe, 22 % en 1909 et 26 % en 1910, et encore 15 % en 1911 et 4 % en 1912 (40).

Dans les deux cas le schéma chronologique est identique, à quelques nuances près. L'émigration antérieure au service militaire est réduite même si elle tend à se renforcer progressivement, ce qui montre que les départs précoces augmentent peu à peu. L'essentiel

des départs a lieu dans les vingt sept mois qui suivent la fin du service militaire : 61 % des émigrants respectifs des deux classes considérées s'en vont dans ce laps de temps.

Le rôle du service militaire dans l'émigration est déterminant pour rythmer les départs. En revanche, il n'influence nullement, comme on l'a cru longtemps, les directions de l'émigration, et ne contribue pas à créer des filières migratoires (41). En effet si l'on rapproche le lieu d'installation du migrant du lieu où il a tenu garnison on constate qu'il n'y a que rarement conjonction. D'abord les émigrants Biterrois ou Lozériens attirés par Paris n'ont pas fait leur teins de service dans la capitale ni même à proximité : ils l'ont effectué dans les villes méridionales du 16e corps d'armée, Béziers, Montpellier, Castelnaudary, Albi, Rodez, Mende, Lodève, Narbonne, Perpignan, ou dans celles du 15e corps, Nîmes, Aix, Marseille, Avignon.

Ensuite ceux qui s'établissent dans les villes et campagnes du Languedoc méditerranéen, et d'une façon plus large dans l'ensemble du Midi, le font rarement dans la ville même où ils ont vécu pendant les trois ou deux ans de leur service militaire. Et encore, même dans ces cas-là, il peut s'agir de simples coïncidences (42). Le seul facteur déterminant pour que, le service militaire terminé, le jeune homme se fixe là où il a tenu garnison, c'est quand il s'y est marié. Mais le nombre de cas de mariage contractés dans la ville de garnison est statistiquement insignifiant. Il reste que, en rompant le cordon ombilical avec le milieu d'origine, en mettant les jeunes gens au contact de la ville, en leur faisant apercevoir la possibilité d'une autre vie, le service militaire a pu inciter à l'émigration. Mais l'influence de ce facteur psychologique n'est pas mesurable ni même appréciable (43).

### **Trois exemples de migrations**

Le canton de Châteauneuf-de-Randon me fournit le premier exemple. Il est typique de l'émigration lozérienne au début du XXe siècle (44). Ce canton, formé de neuf communes, groupant de très nombreux hameaux couvre un vaste espace au nord, nord-est du département de la Lozère. Il reste encore enclavé : la ligne de chemin de fer Mende-la Bastide, qui le longe au sud-est, fonctionne depuis 1902. En 1906 on y recense cinq mille quatre cent quarante sept habitants. La population y est très jeune les moins de vingt ans y représentent 48,9 % de la population, les vingt-soixante ans 44,5 % et les plus de soixante ans 6,4 %. Parmi les moins de vingt ans il y a pratiquement, à la vingtaine près, autant de garçons que de filles. Dans la catégorie des adultes les femmes l'emportent sur les hommes : elles sont au nombre de mille deux cent cinquante une (51,6 % de la catégorie) contre mille cent soixante quatorze hommes (48,4 %).

Ces données sous-entendent d'abord qu'il y a une puissante émigration qui sévit à l'âge adulte car la très forte natalité du canton est ancienne et aurait plus tendance à régresser quelque peu (45). En fait l'émigration de tous jeunes gens ou de toutes jeunes filles telle que la décrit H. Baudrillard qui estime qu'on commence à louer à l'année jeunes gens et jeunes filles "à partir de 16 ou 17 ans" semble limitée ; peut-être aussi reste-t-elle étroitement circonscrite géographiquement (46). En tout cas l'émigration à gros flots, bouillonnante, vient après le temps du service militaire : les années du recensement confirment celles des registres matricules du recrutement.

Elles indiquent aussi que les hommes émigrent un peu plus que les femmes, mais à peine plus ; le fort courant d'émigration masculine constaté avec les registres matricules du recrutement de l'armée -ici 31 %- se double d'un flot d'émigration féminine presque aussi soutenu.

Quand à l'immigration elle y est extrêmement modeste : quelques employés (gendarmes) et quelques familles de fermiers venus de l'Ardèche et de Haute-Loire tout moins de quarante personnes, 0,7 % de la population ; rien de comparable avec Capestang dans l'Hérault.

Le canton de Capestang sera mon second exemple. Constitué lui aussi de neuf communes il compte quinze mille cinq cent quarante habitants en 1906.

L'habitat y est fortement groupé puisque les gros villages, chefs lieux de commune, en regroupent treize mille sept cent soixante seize, soit 89 % de la population cantonale. Quatre de ces gros villages dépassent le millier d'habitants, Maureilhan (1112), Quarante (1764), Nissan (2320), Puisserguier (3299) sans compter le gros bourg chef lieu de canton, Capestang (3432 habitants) (47).

La population adulte et âgée y est beaucoup plus nombreuse qu'à Châteauneuf : la catégorie des vingt-soixante ans représente 55,7 % de la totalité, les plus de soixante ans 14,5% et les moins de vingt ans 29,8 % (48). Si la catégorie des vingt-soixante ans domine nettement cela est dû à la présence des immigrants qui sont pour l'essentiel dans cette tranche d'âge. Combien sont-ils et qui sont-ils ?

Au total le canton de Capestang fait vivre trois mille sept cent trente trois étrangers (24% de la population) dont trois mille quatre vingt sept Français nés hors du département (19,9 %) et six cent quarante trois étrangers (4,1 %). Capestang compte proportionnellement moins d'immigrés que le département dans son ensemble (28 %) mais davantage d'étrangers.

Ces étrangers sont essentiellement des Espagnols, cinq cent quatre vingt onze (91,5 % de la population étrangère), suivis d'une petite colonie andorrane de trente sept personnes (5,7 %), de quelques Italiens (quatorze : 2,2 %) et Suisses (quatre : 0,6 %). Neuf des quatorze Italiens travaillent à la tuilerie Seguin de Puisserguier, et deux autres sont propriétaires viticulteurs, et deux autres maçons ce qui confirme que les Italiens travaillent plutôt dans le secteur secondaire.

Plus intéressante est la composition socio-professionnelle de la colonie espagnole - andorrane qui se partage en gros en quatre. Le premier quart est propriétaire foncier, viticulteur, jardinier, pépiniériste, ce qui témoigne d'une installation déjà ancienne. Ceux-là sont pour la plupart mariés et en famille : ils ont un ou deux enfants, rarement davantage. Le second quart est constitué par des journaliers agricoles, eux aussi souvent mariés et parcs de deux enfants. Les domestiques forment un troisième quart. Eux sont célibataires, et âgés de 19 à 63 ans ; parmi eux les bergers sont andorrans. Enfin le dernier quart, très divers, travaille dans des professions liées à la vigne -détartreur, entonneur-, dans l'artisanat -maçons, plâtriers-, dans le petit commerce d'alimentation -épicerie, boulangerie, restauration-. Là aussi la plupart sont mariés avec un ou deux enfants. Ce qui fait que la colonie espagnole compte deux cent soixante huit hommes de plus de vingt ans dont cent cinquante sept célibataires (56,7), cent douze femmes dont quatre vingt treize mariées (83 %) et deux cent trente huit enfants ou adolescents de moins de vingt ans.

Enfin on observe que le tiers de ces étrangers(34,2 %) sont recensés dans les écarts et les deux tiers dans les gros villages-bourgs. C'est qu'en fait pratiquement seuls les domestiques agricoles sont logés sur le domaine qui les emploie, les autres et notamment les

journaliers et les journalières demeurent au village même s'ils vont tous les jours travailler dans les "campagnes".

Les immigrants natifs des autres départements français tout à la fois ressemblent et diffèrent des immigrés espagnols par la composition par sexe et par âge de leur groupe et par les emplois qu'ils occupent. Les hommes sont plus nombreux que les femmes : dix neuf cent soixante cinq (57 %) contre quatorze cent soixante deux (143 %) (49). Encore convient-il de souligner la place prise par le groupe des moins de vingt ans du côté féminin. En effet l'on constate que ce groupe se partage en gros moitié-moitié entre les deux sexes, or il est composé de treize cent soixante dix personnes (40 %). Aussi, pour les plus de vingt ans compte-t-on douze cent soixante un hommes (37 % de ces immigrants français) et sept cent quatre vingt neuf femmes (23 %). Il s'agit en effet ici tout à la fois d'une immigration par familles entières et d'une immigration de domestiques agricoles d'une part, de servantes, cuisinières et bonnes d'autre part.

De familles entières d'abord. Il y a autour de cinq cent trente ménages dont les deux époux sont natifs d'un autre département, plus ceux dont l'un seulement des époux est né ailleurs, bien moins nombreux. Ces ménages ont déjà beaucoup accédé à la propriété. ("patrons" sur les listes nominatives): le cinquième des immigrés natifs hors du département est dans ce cas. Cela témoigne, comme pour les Espagnols, d'un désir d'installation définitive, sans esprit de retour. A coté d'eux il y a le groupe important (25 %) qui travaille dans le commerce, de l'alimentation (laitier, épicier), du vin (négociants, courtiers), dans l'artisanat (menuisiers, tonneliers, maréchaux-ferrants, bourreliers, maçons) et oui est souvent composé de gens mariés tout comme le groupe, bien plus restreint que pour les étrangers, des journaliers (10 %), mais ici souvent u n seul membre du couple est né ailleurs. Mariés aussi sont les régisseurs, ramoneurs et "ramonets" : a eux seuls ils forment 15 % du groupe d'immigrants Français. Les grands propriétaires leur font confiance pour gérer et diriger leur domaine ; c'est une catégorie socio-professionnelle où il n'y a pas encore d'étrangers.

Les ramonets dirigent sur place les domestiques agricoles qui sont nombreux (28 %) et, comme les domestiques espagnols, pratiquement toujours célibataires. Agés de 16-17 ans à plus de 70 ans ils constituent de grosses grappes accrochées à chaque domaine et issues le plus souvent du même département, de la même commune parfois. Ainsi la campagne des Lussan-Capdecombes sur la commune de Puisserguier emploie deux ramonets et dix domestiques, tous originaires de Brassac dans le Tarn et nés entre 1863 et 1377 : le plus âgé a 63 ans, le plus jeune 29 (50). De même, "la campagne" de Gustave Claudon, "La Trésorière", sur la commune de Maureilhan emploie vingt quatre domestiques, tous célibataires, dont dix-huit viennent du Tarn, le plus âgé a 60 ans, le plus jeune 17 ans. La campagne a deux bergers dont l'un n'est outre que l'oncle (célibataire) du ramonet, natifs eux aussi du Tarn (51). Le recrutement de ces domestiques mésadiers ou loués à l'année, est parfois interne au département : ils viennent alors de la montagne proche : au domaine de Mallemort, commune de Puisserguier, dix des douze domestiques "descendent" du canton héraultais de La Salvetat (52). Il en est de même des servantes et autres cuisinières que l'on trouve aussi bien dans "les campagnes" que dans les villages : quelques deux cent cinquante, la plupart célibataires, y sont au service des gens aisés.

Enfin il existe un groupe d'immigrants divers, tantôt célibataires, tantôt mariés que le hasard de leur profession a amené ici : employés des postes, des contributions, instituteurs.

L'exemple capestanais confirme l'impression générale tout en permettant de la

préciser. Il confirme que l'immigration d'origine française vient bien des départements montagneux les plus proches : le Tarn (38 %), l'Aude (34 %), l'Ariège (16 t), l'Aveyron (6 %) ; mais aussi du liseré montagnard du département lui-même : des cantons de la Salvétat et Olargues notamment.

Il montre que l'immigration n'est pas seulement masculine, qu'il existe une immigration féminine soit que les jeunes femmes accompagnent leurs maris, et il s'agit alors d'une immigration familiale avec des enfants déjà nés et d'autres qui viennent agrandir la famille sur place (53) soit de jeunes filles on même de veuves à la recherche d'un emploi de servante. Bien sûr l'immigration masculine l'emporte parce que les innombrables domaines - plus de cent sur le canton- sont preneurs de domestiques loués au mois ou à l'année, logés sur la campagne, nourris par la "ramonette" et tous célibataires, réservoir de clientèle pour les maisons closes des villes voisines, Béziers ou Narbonne (54).

Il montre aussi clairement quelles peuvent être les principales filières migratoires : telle filière prend naissance dans telle commune ou tel canton du Tarn, de l'Aude, de l'Aveyron et aboutit à la même "campagne" quel que soit l'âge de l'immigrant. Cela tend à montrer l'ancienneté et la permanence de ces courants à l'origine desquels il y a parfois un domestique "supérieur", régisseur ou ramonet qui a fait venir sur place ses compatriotes. Permanence que les grands propriétaires devaient contribuer dans toute la mesure du possible à maintenir car elle permettait d'avoir. une main d'œuvre laborieuse, frugale et docile sinon disciplinée (55). De ce point de vue les filières qui alimentent le bassin houillier et la ville de Grand' Combe ne fonctionnent pas différemment.

La ville de la Grand' Combe, ville minière mais aussi commerciale, abrite onze mille deux cent deux habitants en 1906 (56). Sur ce nombre 70 % sont nés sur place ou dans une commune voisine et .) sont natifs d'ailleurs. Sur ces trois mille trois cent neuf immigrants, mille cinq cent six (45,5 %) sont nés dans la zone montagneuse septentrionale dont la moitié dans la Cévenne et la Montagne de l'Ardèche, le reste venant de la Vallée Longue lozérienne (20 %), du versant méridional du Mont-Lozère (12 %), du reste des Cévennes et des vallons caussenards (17 %), neuf cent quatre vingt onze (30 1, du total des immigrants)sont descendus du Massif Central dont six cent quatre, soit 61 % de ce groupe, de la Margeride lozérienne. Enfin sept cent vingt cinq personnes, (22 % du total) sont originaires du Bas-Languedoc (521, soit 72 % de ce groupe) ou du sud-est de la France. Il reste cinquante quatre personnes natives des autres régions françaises (1,6 %) et trente trois étrangers (1 % à peine) dont dix Espagnols et neuf Italiens (57).

En ce début du fie sicle ne vient donc pas de bien loin non plus à la Grand' Combe. L'aire de son recrutement s'étend d'ailleurs beaucoup plus dans les zones montagneuses catholiques que protestantes. La place prise par la montagne et la cévenne ardéchoise est de ce point de vue significative, de même que celle un peu plus lointaine des plateaux lozériens de Margeride. C'est que les dirigeants des Compagnies minières sont catholiques et semblent embaucher par priorité des catholiques. Sont-ils plus souples, plus malléables que les protestants cévenols ? C'est probable. Encore qu'il ne faille pas négliger la baisse rappelée plus haut l'émigration en Cévenne protestante et peut-être aussi le peu d'attrait exercé par la mine sur la population des basses Cévennes protestantes (58).

En effet on constate en Lozère que les cantons dont les émigrants se dirigent le plus vers le bassin houillier du haut Gard sont ceux du Bleygard et de Châteauneuf ( 16% des émigrants) , cantons catholiques, devant celui, plus proche géographiquement de Saint-

Germain-de-Calberte (13 %), en Cévenne protestante.

Mais il y a aussi, conjointement à ces arrivées, des départs à la Grand' Combe. R. Lamorisse estime à 16,2 % en 1906 le solde migratoire négatif à la: Grand' Combe (59). Départs dûs à la crise économique qui affecte la région et se traduit par la multiplications grèves, en un milieu pourtant réputé docile, et la poussée du socialisme (60). Mais on ne peut en dire plus : on ignore qui s'en va et vers où se dirigent ceux qui partent (61), et s'il s'agit d'arrivants plus ou moins récents s'ils retournent à leur milieu d'origine ou vont tenter de gagner ailleurs leur vie.

Les mouvements migratoires qui affectent le Languedoc Méditerranéen l'aube du Me siècle apparaissent comme une survivance des migrations des époques antérieures. Il s'agit d'une descente des populations originaires des montagnes voisines à l'économie archaïque vers la plaine à l'économie plus diversifiée et en tout cas ouverte. C'est un glissement profond et constant, peu sensible aux crises qui affectent le milieu d'appel, crises conjoncturelles de l'économie viticole ou minière, peu sensible car la crise d'adaptation du milieu montagnard d'origine à l'économie moderne est beaucoup plus intense et permanente car il s'agit d'une crise structurelle qui fait eue les campagnes cessent peu à peu d'avoir une. économie rurale pour n'avoir plus qu'une économie agricole. C'est l'onde de choc de l'industrialisation qui provoque les départs, plus tardivement ici qu'ailleurs, parce que le Languedoc Méditerranéen est plus éloigné de l'Europe du nord-ouest où a triomphé la Révolution industrielle et que, grâce à son cloisonnement, il n'a 'té désenclavé, ouvert que tardivement. L'effet d'habitudes séculaires, le trop plein de naissances dans l'arrière-pays et leur raréfaction dans le bas-pays, le désir de promotion sociale rendu possible par les progrès de l'instruction font le reste. Ensemble ils expliquent la persistance des courants migratoires le long de filières solidement établies.

Pour autant, ces migrations provoquent un brassage. Le brassage s'opère entre les populations autochtones, allogènes et étrangères. Certes le brassage à partir de populations étrangères espagnoles surtout, italiennes aussi, est limite car ce type : l'immigration est lui-même à ce moment là réduit. En fait l'émigration des pays d'origine méditerranéenne s'amorce les filières se mettent là en place. Le brassage interne à la région est autrement consistant puisque en bas-pays entre un cinquième et un quart des gens sont concernés. Mais il est difficile d~ mesurer en combien de temps un tel brassage n'existe pas parce que ce sont des zones de départ exclusivement. Il ne touche là que les zones périphériques, de contact plaine-montagne animées par les rares pales industriels.

Pour mesurer la profondeur du brassage il faut tenir compte à la fois des arrivées et des départs. L'on s'aperçoit alors que les zones minières mais aussi les villes constituent à la fois les lieux d'appel privilégiés et les principaux points de départ. De ce point de vue la plaine viticole apparaît très en retrait 1 s'il y a chez elle brassage, il est plus limite. On est donc bien en face d'un mouvement d'exode rural, ici comme partout ailleurs en. France. L'appel de l'agriculture commerciale est secondaire. Mais il est impossible de mesurer la profondeur de ce brassage. Est-il superficiel c'est-à-dire affecte-t-il les mêmes hommes qui venus dans le bourg ou la ville s'en iraient presque aussitôt ailleurs ? Ou au contraire ces déracinés une première fois se fixent-ils d'emblée ? Le phénomène est difficile à apprécier et dépend en fait de l'orientation professionnelle choisie.

En gros, et surgie point l'analyse des registres du recrutement est probante, entre 40 et 50 % seulement des migrants trouvent du premier coup leur lieu d'accueil définitif. Ce sont

ceux qui ont choisi des professions que j'appellerai "enracinantes", le commerce et la terre en premier lieu, jusque et y compris celle de domestique agricole où six sur dix de ces déracinés s'attachent à leur maître en quelque sorte. Le changement en ce domaine se porte mal. Mais Il y a aussi certaines professions des transports, le chemin de fer en premier lieu. Inversement le groupe qui change de résidence une fois, deux fois et davantage appartient en priorité aux professions de l'artisanat, de l'industrie extractive, de l'industrie tout court ; mais aussi à certaines professions administratives comme celles des postes ou des finances ; et enfin il y a tous ceux qui vont çà et là au e des emplois qu'ils trouvent.

Les migrations provoquent donc bien un déracinement dont on commence à peine à percevoir les conséquences au niveau de la religion, de l'instruction et au plan des parlers occitans. Au plan religieux l'émigration provoque souvent un arrêt de la pratique, phénomène bien perçu par les contemporains et qui Prouve que celle-ci ne repose que sur une foi fragile (62). Au plan de l'instruction en revanche les migrations me paraissent avoir joué un rôle, peut-être décisif, dans ses progrès. On sait aujourd'hui que l'instruction a progressé parce qu'il y avait désir de progrès social (63). Or le progrès social ne se gagne souvent qu'avec l'émigration. En préparant l'un l'on accélère l'autre. au niveau du langage les migrations contribuent peut-être à éviter une évolution trop rapide des parlers locaux qui, fermés sur eux-mêmes mourraient plus vite. Mais, elle profite surtout à l'essor du Français, qui langue commune, devient par excellence la langue d'échange, qui permet de communiquer partout, et d'autant plus aisément qu'elle s'affirme comme la langue du progrès, de l'avenir, les parlers occitans restant attachés à la civilisation rurale dont les migrations définitives annoncent justement l'agonie.

## NOTES

Dans la terminologie administrative actuelle il est composé des départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et de la Lozère auxquels on a joint les Pyrénées orientales c'est-à-dire le Roussillon. Je conserverai ce cadre des quatre départements pour cette étude car il correspond à une réalité historique même si, sur les marges on peut estimer que le Lauraguais est beaucoup plus proche, à tous points de vue, du haut Languedoc toulousain que du Languedoc méditerranéen, que le Langonais est tourné vers le Velay et curai sens contraire le Millavois regarde plus vers Montpellier que vers Toulouse.

Sans remonter au-delà, ces migrations sont importantes au XVIII<sup>e</sup> siècle : cf. L. DERMIGNY dans *Histoire du Languedoc*, 1967 p.384-387. 31<sup>es</sup> persistent sous le 1<sup>er</sup> Empire, cf. J.L. THOMAS, "L'émigration temporaire dans le Bas-Languedoc et le Roussillon au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle" dans *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 1910, p.301-302

(3) Grâce à A. CHATELAIN : *Les migrants temporaires en France*, Paris, 1976. 1213 p.

(4) L'expression est attribuée à un représentant du département" par H. EAUDRILLART dans *Les populations agricoles de la France*, t.III, 1893, p.1496

(5) Selon Ph. ARIES dans *Histoire des populations françaises et de leurs attitudes devant la vie depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris, 1971 la période quinquennale 1896-1901 connaît un fort exode rural qui décroît dans la période suivante 1901-1906 (p.290-296) .

(6) J'ai, pour ma thèse, dépouillé par sondage au 1/10<sup>e</sup>, les registres de deux centres de recrutement, Béziers et Mende, pour les classes 1889 à 1919.

(7) Les listes nominatives des recensements, dont celui de 1906, sont classées par communes aux Arch. Dép. de l'Hérault dans la sous-série 115 M ; les communes du canton de Capestang se trouvent aux numéros suivants : Capestang 52-2, Creissan 89, Maureilhan 155, Montady 161, Montels 167, Nissan 183, Foilhes 206, Puisserguier 225-2. En Lozère toutes les communes d'un même canton sont dans la même liasse pour chaque recensement : ainsi les communes du canton de Châteauneuf de-Randon se trouvent dans le dossier M Châteauneuf (1906). Pour le Grand'Combe le dépouillement a été effectué par R. LAMORISSE - pour sa thèse *La population de la Cévenne languedocienne*, 434, p Montpellier 1975, que j'utiliserai ici.

(8) Dans *Tableau de la France*, 2<sup>e</sup> partie, cil. IV

(9) Ces pourcentages sont calculés d'après les chiffres fournis par P.W. AWMS dans son étude *Economic and démographie change in Mediterranean France 1850-1914*, London, 1972. Il reproduit les données de la S.G.F. *Annuaire statistiques* sauf en ce qui concerne le Gard où s'est glissée dans son tableau n°56 une erreur : il attribue à ce département exactement les mêmes données qu'à l'Hérault. J'ai restitué les chiffres véritables pour calculer les pourcentages.

(10) calculés d'après les chiffres de P. ADAMS, op.cit, tableau n° 58, p.264-265

(11) En effet, lorsqu'il s'agit d'une immigration des seuls jeunes gens on constate que soit ils reviennent dans leur famille pour passer devant le conseil de révision, soit sont déclarés bons absents. Rares sont ceux qui font une demande pour passer devant le conseil de révision de leur nouveau domicile. En tout état de cause ils sont recensés dans leur commune d'origine.

(12) Voici les % de jeunes gens natifs d'un autre département et passant le conseil de révision dans l'un des dix-sept cantons du centre de recrutement de Béziers selon les classes :

1889:	14 %	1897	11,5 %	1905	19,5 %
1890	13 %	1898	6 %	1906	13 %
1891	12,5 %	1899	15 %	1907	10,5 %
1892	16 %	1900	7 %	1908	22 %
1893	6,5 %	1901	6 %	1909	14 %
1894	5 %	1902	9 %	1910	11 %
1895	11,5 %	1903	18 %	1911	11 %
1896:	11%	1904	9, %	1912	9,5 %

(13) Ces densités sont celles du recensement de 1891 cf *S.G.F. Annuaire Statistique 1892-1894*, p. 5-7. Elles n'évoluent pas sensiblement jusqu'à la guerre de 1914-1918, sauf pour la Lozère où elle tombe encore et atteint 23 habitants au km<sup>2</sup> en 1911.

(14) Ces % sont calculés d'après les données de la *S.G.F. Annuaire Statistique 1892-1894*, p. 26-27, établies à partir du recensement de 1891. Traduit en %

cela donne le tableau suivant :

% de famille ayant	AUDE	GARD	HERAULT	LOZERE
aucun enfant	18,1 %	15,9 %	24,1 %	10,8 %
1	25,3 %	25,5 %	22,7 %	13,8 %
2	25,3 %	24,4 %	24,4 %	17,1 %
3	16,5 %	16 %	15,4 %	17 %
4	8,1 %	9,5 %	7,2 %	14,6 %
5	3,9 %	5 %	3,3 %	10,8 %
6	1,5 %	2 %	1,6 %	7,7 %
7 et +	0,9 %	1,2 %	1 %	6,9 %
Inconnus	0,3 %	0,4 %	0,1 %	0,9 %

(15) A. CHATELAIN *op.cit*, t.II p. 130-137

(16) % calculés à partir des données extraites des registres matricules du recrutement de Béziers, classes 1889-1913.

(17) Ces pourcentages sont calculés à partir de la *S.G.F. Annuaire Statistique 1892-1894*. 'Répartition de la population par nationalité' ventilée par département p. 58-59.

(18) % établis d'après les données de P. ADLvn, *op.cit.*, p.261 et J. FORNAIRON *Les étrangers d'origine méditerranéenne en Languedoc-Roussillon de 1850 à nos jours* dans *l'Economie méridionale*, n° 79, p.5., Montpellier 1972.

(19) S.G.F. *Annuaire statistique 1892-1894*. p. 58-59

(20) Sur ces attirances, cf. P. CAPRIERE et R. FERRAS, "L'immigration en Bas-Languedoc. L'exemple de Site" dans *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, t. XXXVII, janvier-mars 1966 p. 129-176 ; et surtout A.M. FAIDUTTIRANDOLPH, *L'immigration italienne dans le sud-est de la France*, (Gap)1964, qui insiste sur l'importance des colonies italiennes dans les ports de la Méditerranée, notamment p. 19-23 ; cf. aussi R. FERRAS, "L'implantation espagnole dans le canton de Lunel", *Bulletin de la Société Languedocienne de Géographie*, 1957, t. I, p. 3-24.

(21) J. FORNAIRON, *op.cit.*, p. 1-10. Ainsi par exemple en 1893, les mines de houille de Graissessac et Camplong emploient deux cent quarante huit italiens sur deux cent quatre vingt cinq étrangers ; et en octobre 1900 Cette compte mille trois cent quatre vingt cinq étrangers dont neuf cent dix Italiens, cuvriers d'usine, manutentionnaires, employés de commerce (Arch. Dép. Hérault, 177 M 2 : Travailleurs étrangers).

(22) Cet accroissement de l'immigration espagnole devrait son origine a la guerre de Cuba de 1898 qui aurait poussé vers la France de nombreux Espagnols insoumis, d'après B. MILHAUD, Secrétaire du Syndicat des travailleurs de terre de Mèze, dans "La vie rurale à Mèze" p. 262-269 de *Pages Libres* du 26 septembre 1903

(23) S.G.F. Résumé retrospectif;1951,p. 20-21. Les % d'accroissement (-signe +) ou de diminution (signe -) sont calculés en prenant pour base le recensement précédent.

(24) Cf. G. CALLON; *Le mouvement de la population dans le département de l'Aude au cours de la période 1921-1920 et depuis la fin de cette période*, Carcassonne, 1932, 45 p. Id, pour le Gard, Nîmes 1932, 4 p. Id. pour l'Hérault, Toulouse, 1935, 39 p.

G. mium : *Le mouvement de la population dans le département de le Lozère*

Mende 1934, 40 p. En France les taux bruts de natalité sont pour les mémos périodes respectivement de 22,3 % et 18,8 % Cf. A. ARIENGAUD *La population française au XIXe siècle*, Paris, 1971, p. 48.

(26) H. BAUDRILLART, *Les populations agricoles de la France*, Paris, 1893, notamment p. 261-288, 289-326.

(27) R. ROQUEPLO, *La dépopulation dans les arrondissements de Mende et de Marvejols*, Thèse Droit, Rodez, 1914.

(28) G. CALLON, *op.cit.*

(29) P. ADAMS, *op . cit , p. 264-265*

(30) H. BAUDRILLART, *op.cit.*, p. 344.

(31) La ligne Béziers-Paris par Marvejols, Aumont et Saint-Chely-d'Apcher est ouverte dans sa totalité en 1886, après ou en 1884 ait été termine le viaduc de Garabit. La transversale Mende-La. Bastide est inaugurée en 1902. Cf. R. CARALP-LANDON, *Les chemins de fer du Massif central*, 1959, p. 40-60

(32) le textile bien sûr mais aussi la verrerie, la clouterie, les briquetteries et tuileries et les fabriques d'engrais, notamment à Eidiarieux l'usine de J. TOURNISSAC, Cf. *Annuaire de l'Hérault*, 1902, q3. *li* fournit la liste des activités de chaque commune.

(33) Cf. à ce propos R. TREMPÉ, *Les mineurs de Carmaux*, Paris, 1971, notamment p. 163-172.

(34) % calculs d'après les données des registres matricules de recrutement. R. BETEILLE estime que le diplôme ne devient une cause d'émigration qu'après la guerre de 1914-1916 dans *Les Aveyronnais*, p. 107. Les chiffres que je viens de citer montrent au contraire que cette cause remonte à l'avant guerre, si ce n'est au-delà.

(35) Dans l'Hérault occidental comme en Lozère, la proportion des conscrits illettrés oscille dans la première décennie du XXe siècle entre 1 et 2 %. *Le Moniteur de la Lozère* du 22 novembre 1908 se félicite de ce résultat d'autant que, "dans ce total, entrent les anormaux de

toutes catégories".

(36) Ces filières migratoires traditionnelles sont essentiellement internes à la région du Languedoc méditerranéen. Elles ont vu le jour avec le glissement traditionnel et constant des populations du Nord vers le Sud. C'est le chemin des migrations temporaires remarquablement étudiées par A. CHATELAIN, op.cit., notamment t. 1., p. 172-178, 264-266, t. 130-137.

(37) % calculés d'après les données des registres matricules du recrutement de Béziers et Mende.

(38) D'après P. ADAMS, op.cit., p. 264-265

(39) Ces %, calculés à partir des registres matricules, sont confirmés par l'analyse des mouvements migratoires entre la France et les colonies. En 1696 les Bas-Languedociens constituent le groupe le plus important d'immigrants en Algérie. Ils sont environ quatre mille originaires des départements de l'Aude, du Gard, de l'Hérault et des Pyrénées Orientales : cf. *Etudes démographiques* n° à - . "mouvement migratoire entre la France et l'étranger", Service National de la Statistique 1942.

(40) Ces deux exemples s'appuient sur les calculs effectués sur les émigrants de ces classes du centre de recrutement de Mende.

(41) Certains auteurs ont estimé que le service militaire était le principal responsable de l'exode rural, notamment J. MELINE, *l'Exode rural et la surproduction industrielle, Paris, 1905*. En revanche, dans sa thèse, *Exode rural et migrations intérieures en France, l'exemple de la Vienne et du Poitou-Charentes* Poitiers, 1971, le géographe J. PITIE estime que le service militaire n'a aucune influence sur l'émigration, p. 464.

(42) R. BETEILLE, *Les Aveyronnais, op.cit., p. 107*, surestime. me semble-t-il quelque peu ce facteur lorsqu'il écrit : les obligations militaires "nous paraissent avoir contribué à renforcer les habitudes d'émigration vers le Midi Languedocien en particulier. En effet, nombre de recrues rouergates accomplissaient leur temps dans les régiments... cantonnés sur le littoral. Certains y reviendront pour s'y installer à vie";

(43) Seul le contact personnel avec ces émigrants pourrait permettre de sentir l'influence de ce facteur. J. L. CHODKIEWICZ qui a interrogé des immigrés parisiens natifs de l'Aubrac n'insiste pas sur ces erreurs mais met en relief le fait que ces immigrés pensent que la ville leur a permis de se dégrossir", dans *L'AUBRAC*; V. IV, 1975, p. 197-233.

(44) Arch. Dép. Lozère, recensement M Châteauneuf-de-Randon, 1906

(45) Le taux de natalité est ici de 30‰ en 1905. Il était de 34‰ en 1391. Il est plus fort que la moyenne départementale.

(46) H. BAUDRILLART, op.cit., p. 472. Il n'en reste pas moins que certains adolescents voire enfants étaient loués, comme aide-bergers ("boujar") notamment, bien avant cet âge. Mais ils étaient issus seulement des familles les plus pauvres et ne possédant pas de cheptel ; dès que la famille avait quelques hectares et un peu de cheptel, et c'est le cas général ici où tout le monde ou presque est propriétaire, les enfants étaient utilisés à la surveillance des bêtes de leurs parents dès le début du printemps. Jusqu'à la guerre de 1914 les inspecteurs d'Académie dénoncent régulièrement ce phénomène qui vidait les salles de classes dès les beaux jours. Cf. leurs rapports annuels au Conseil général.

(47) Arch. Dép. Hérault 115 M 52-2 : Capestang ; 89 : Creissan, 155 : Maurcilhan ; 161 : Montady 167 : Montels ; 183 : Nissan ; 206 : Poilhes ; 225-2 : Puisserguier ; 226 : Quarante.

(48) La population âgée de Capestang est beaucoup plus nombreuse, toutes proportions gardées, que celle de Châteauneuf et ceci bien que Capestang soit une zone peu salubre à cause des miasmes de l'étang. C'est, selon la forte expression de M DERRUAU "un village-tombeau" dans le Bas-Languedoc dans *Revue de géographie Alpine*, t. XXXIV, 1946, p. 361-374 et t. XLI, 1953, p. 99-114.

(49) La population de l'Hérault à cette époque là est plus masculine que féminine : 50,8 %

contre 49,2 %. Le même phénomène se retrouve dans l'Aude où 50,9 % de la population est masculine et même dans le Gard avec 50,2%. C'est la répercussion de l'immigration qui est plus masculine que féminine.

(50) Arch. Dép. Hérault, 115 M 225-2.

(51) Arch. Dép. Hérault, 115 M 155

(52) Arch. Dép. Hérault, 115 M 225-2

(53) On le voit bien en analysant les lieux de naissances des enfants dans les familles où le père et la mère sont nés ailleurs. Le plus souvent le premier enfant est né dans le département d'origine de ses parents, parfois le second. Les cadets sont venus au monde sur place. Ainsi par exemple, telle famille fixée à Montels a autre enfants. Le père et la mère sont nés dans le Tarn ainsi que leurs deux premiers enfants en 1898 et 1900. Le troisième est né en 1902 et le quatrième aussi en 1905. Arch. Dép. Hérault.115 M 167.

(54) Ces cités ont une réputation détestable à cet égard. Cf. S. CASTERAN; "Les bas -fonds : une image de la société heraultaise entre 1850 et 1914", mémoire de Maîtrise, Montpellier,1974. La grande misère sexuelle de ces immigrants demeurés "garçons" par la force des choses n'explique-t-elle pas mieux que tout autre assumer la présence à Béziers mais aussi parisiens de la Creuse, ils ne conservent une vie sexuelle pauvre.

(55) Ph. GRATTON, *Les luttes de classes dans les campagnes*,Paris,1971,482 p. évoque la condition de ces mesadiers p. 138-139.

(56) R. LAMORISSE *ose citée*, p. 210.

(57) En fait la population d'origine étrangère n'arrive ici en force qu'avec la première guerre mondiale. Cf. Marie-Renée SANTUCCI, "La main d'oeuvre étrangère dans les mines de la Grand'Combe jusqu'en 1940" dans *Mines et Mineurs en Languedoc Roussillon* ,Montpellier, 1977, publication de la Fédération Historique du Languedoc Méditerranéen et du Roussillon p. 239-303.

(58) R. Th MORISSE,op.cit, p. 206-214. La Compagnie des Mines de la Grand'Combe qui fait créer la commune en 1846, contribue à organiser les services publics, construit l'église et le temple et puis un hôpital (en 1912),veille à l'encadrement des esprits. Elle favorise l'installation des écoles(bes Frères de la doctrine chrétienne et des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul. Elle veille à l'organisation des loisirs les jours fériés. Cf. Isabelle ROGER, "L'apport de la compagnie minière au développement de la Grand'Combe, 1640-1946" dans *Mines et Mineurs...* ,op.cit.,p. 261-288. Cette emprise de tous les instants convenait mieux de toute évidence aux catholiques qu'aux protestants.

(59) R. LAMORISSE,op.cit.,p.214.

(60) Cf. sur ce point les articles de A. COSSON "La grève de 1906 à Rochebelle" et J.M. GAILLARD, "La crise économique et sociale dans le bassin houiller d'Alès à la fin du XIXe siècle" dans *Mines et Mineurs op.cit.* respectivement p.265-280 et 211-222.

(61) Les carnets d'ouvriers examinés par R. LAMORISSE sont trop mal tenus pour permettre de conclure,op.cit.,p. 206.

(62) Certains contemporains l'ont perçu : "Le véritable ennemi de nos catholiques est là, l'émigration" et, "au-delà de Garabi (sic) il n'y a plus ni Dieu ni Diable" est-il écrit dans *La Semaine Religieuse du Diocèse de Mende* n° 48 du 2 décembre 1898. Sur ces problèmes cf. G. CHOLVY, *Géographie religieuse de l'Hérault* contemporain,Paris,1968 p. 331-341 notamment.

(63) Cf. F. FURET, J. OZOUF, *Lire et Ecrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules*63) Cf. F. FURET, J. OZOUF, *Lire et Ecrire, l'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, 1977.